

des mesures qui tendent à acheminer plus de capitaux vers les pays insuffisamment développés.

Le représentant du Canada, au cours d'une déclaration, a attiré l'attention du Conseil sur la nécessité de freiner l'inflation dans tous les pays afin que le monde retrouve sa stabilité. Il a loué les États-Unis d'avoir donné l'impulsion à l'adoucissement des restrictions tarifaires et commerciales, et signalé les sérieuses conséquences que pourrait entraîner un brusque renversement de politique à cet égard. Il a fait ressortir la nécessité d'augmenter la production vivrière, et mentionné la contribution du Canada au progrès des pays insuffisamment développés.

Le Conseil n'a pas adopté de résolutions ni formulé de recommandations particulières à la suite de cette discussion. Des mesures tendant à aplanir certaines difficultés ont cependant été recommandées, au cours de débats ultérieurs, notamment en ce qui concerne l'aide financière au développement économique, les programmes d'assistance technique, le plein emploi et la stabilité économique, l'utilisation des eaux et la mise en valeur des terres arides, ainsi que les moyens d'augmenter la production des denrées alimentaires dans le monde.

Plein emploi et stabilité économique

Le Conseil a étudié trois recommandations émanant d'un groupe d'experts et visant à atténuer, par une action internationale, les répercussions mondiales du ralentissement des affaires. La première proposition préconisait des ententes internationales sur les produits. Les opinions différaient quant à l'utilité et à la nature précise de telles ententes. Les discussions ont montré les complexités et les obstacles qu'on rencontre lorsqu'on entreprend de négocier des accords sur les produits propres à satisfaire, pendant un certain nombre d'années, les besoins des pays évolués et ceux des pays insuffisamment développés. Le représentant du Canada a parlé des difficultés que pose la conclusion d'ententes relatives à une grande variété de produits, et affirmé que les ententes devraient être différentes pour chaque produit, et conçues de même que mises en vigueur dans chaque cas par les pays principalement intéressés. D'une façon générale, le nœud du désaccord ne vient pas de ce qu'on hésite à conclure des ententes à longue échéance, mais réside dans les questions de prix et de quantités. De l'avis du Canada, la méthode la plus pratique est de continuer à réunir des groupes d'étude et des conférences techniques, où producteurs et consommateurs ont un nombre égal de représentants. La résolution qui a été adoptée ne renfermait aucune mention favorable des ententes internationales sur les produits. Le Conseil a cependant prié le Secrétaire général d'entreprendre une étude des mouvements relatifs des prix des diverses catégories de denrées sur le marché mondial. Il a également recommandé que les gouvernements tiennent compte a) des effets possibles de leur politique économique nationale, non seulement sur leur propre économie et sur leur balance des paiements, mais aussi sur l'économie et la balance des paiements des autres pays et b) des bons effets qu'aurait une plus grande stabilité sur la circulation internationale des capitaux et des marchandises.

La deuxième proposition des experts voulait que la Banque internationale organise ses placements de manière à exercer une influence anticyclique sur le mouvement des capitaux. Le Conseil adopta une résolution invitant la Banque à ne pas se laisser impressionner outre mesure, lorsqu'elle évalue la solvabilité d'un pays, par la situation économique de celui-ci en période de ralentissement momentané des affaires, mais à tenir pleinement compte de la courbe générale de son économie. De plus, le Conseil invita les gouvernements à élaborer, indépendamment ou en coopération avec la Banque, des programmes de placements supplémentaires en cas de ralentissement des affaires ou de crise économique.

La troisième proposition des experts tendait à ce que le Fonds monétaire international consente de plus forts prélèvements sur ses réserves lorsqu'il s'agit de contrebalancer des fluctuations momentanées dans les rentrées de devises étrangères. Le